

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE 79220
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 AOUT 2020

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : 10

Frédéric AZZOPARDI, Miguel CONSTANTIN, Gérard EPOULET, Florebella FILLON, Olivier FOUILLET, Dominique FREMINE, Jean-Marie GABILLY, Evelyne MENARD, Clémence NERBUSSON, Quentin VIGNAULT.

Absents excusés : Sébastien AMINOT (pouvoir donné à Gérard EPOULET), Aline BOURLON (pouvoir donné à Olivier FOUILLET), Emilie CLOCHARD, Gwladys GUILBOT (pouvoir donné à Miguel CONSTANTIN)

Date de la convocation : 30/07/2020

Secrétaire de séance : Frédéric AZZOPARDI

1/ Approbation du compte rendu du 10 juillet 2020

Le compte rendu du Conseil Municipal du 10 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

2/ Désignation des délégués et suppléants

Délibération n°46/2020

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée Délibérante que le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020 a été publié au Journal Officiel du 30 juin 2020.

Les sénateurs sont élus pour 6 ans au suffrage indirect, par un collège de « grands électeurs » formé d'élus locaux. Le département étant concerné par ce renouvellement, il appartient au Conseil Municipal de désigner, parmi ses membres, 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Monsieur le Maire précise qu'au terme de l'article L 289 du Code électoral, l'élection des délégués et des suppléants a lieu sur la même liste suivant le système de la représentation proportionnelle, avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. L'élection a lieu sans débat, au scrutin secret.

Monsieur le Maire fait état du dépôt d'une liste de candidats.

Monsieur le Maire compose ensuite le bureau électoral, en désignant parmi les membres présents, conformément aux dispositions de l'article R 133 du Code électoral, les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux plus jeunes : Madame NERBUSSON et Messieurs VIGNAULT, GABILLY et FREMINE.

Après avoir procédé au vote :

Sont désignés avec 13 voix pour :

Délégués titulaires :

- ***EPOULET Gérard***
- ***MENARD Evelyne***
- ***FOUILLET Olivier***

Délégués suppléants :

- ***GABILLY Jean-Marie***
- ***FILLON Florebella***
- ***NERBUSSON Clémence***

3/ Questions diverses

Prochain Conseil Municipal : jeudi 27 août 2020

Fin du Conseil à 19h00